

Le dernier Livre blanc pour des forces armées françaises autonomes ?

Cette diffusion le 29 avril dernier pourrait effectivement nous inciter à poser cette question. N'est-ce pas l'opération de la dernière chance pour que la France puisse disposer souverainement d'une capacité militaire crédible dans les prochaines années ?

Il faut constater que le ministre de la défense est extrêmement présent pour défendre son ministère. Il semble avoir des résultats même si tout n'est pas obtenu. Chacun comprend néanmoins que l'effort de redressement national doit être collectif.

Cependant, le climat entre les chefs militaires et le politique continue à se dégrader. L'impression est que le ministre de la défense reste éloigné de cette problématique, sinon bien discret. Il prend plaisir à l'exercice de sa fonction.

En revanche, son entourage donne l'impression de vouloir affronter l'institution militaire en vertu de vieux schémas, peut-être même idéologiques, ce qui n'augure rien de bon dans cette période de crise.

Sans revenir sur le fantasme du putsch des officiers lancé par une extrême droite bien décalée des réalités, l'exploitation médiatique bien opportune semble aller au-delà du raisonnable. Diffuser le doute sur les chefs militaires est indigne et laissera des traces qu'il sera bien difficile d'effacer.

Le président

Sommaire

Les « collabos » de la France !	1
L'approche par les armées des chocs post-traumatiques	4
<i>Des exemples de syndrome de stress post-traumatique</i>	4
<i>Des critères communs</i>	4
<i>Conséquences du syndrome de stress post-traumatique</i>	5
<i>Les actions conduites</i>	5
Le coup de cœur !	6
<i>L'exposition Napoléon</i>	6
Le coup de gueule !	6
<i>Profanation de la chapelle du Val de Grâce</i>	6
Questions parlementaires sur les équipements terrestres	7
<i>Question écrite n°19357 publiée au JO le 26/02/2013</i>	7
<i>Réponse du ministère parue au JO le 07/05/2013</i>	7
<i>Question écrite n°18626 publiée au JO le 19/02/2013</i>	7
<i>Réponse du ministère parue au JO le 07/05/2013</i>	7
Bibliographie	8

Les « collabos » de la France !

En fonction de l'aboutissement d'une guerre, les uns seront des héros ou des collabos, des résistants ou des terroristes. Seul le camp des gagnants décidera de l'appellation que l'histoire retiendra. La deuxième guerre mondiale a d'abord créé des patriotes sous l'autorité du Maréchal Pétain, qui sont devenus des collabos sous celle du Général De Gaulle. Les règlements de comptes ont fait des collabos de Vichy et de l'occupant des cibles, sur lesquelles la population s'est vengée avec violence. Mais cette « fourniture de collabos » était issue de la juste victoire de la liberté sur l'opresseur. Vu sous l'angle de nos ennemis, les guerres suivantes ont inversé la définition du collabo lorsqu'il défendait la France et la liberté.

Les « collabos » d'Indochine et d'Algérie

En Indochine, le corps expéditionnaire français a compté jusqu'à 55 000 « supplétifs » dont une grande partie étaient répartis en « maquis ». Des serviteurs de la France, provenant principalement des minorités thaïs ou muongs. Lors de la chute de Dien Bien Phu, 3.300 d'entre eux seront fait prisonniers et disparaîtront. D'autres rejoindront le maquis pour continuer la guerre contre les vietminh mais le 21 juillet 1954, après les accords de Genève, leurs cadres français les abandonnèrent aux mains des bodoïs.

Les vainqueurs ne leur ont pas pardonné cet attachement à notre pays : fortement encadrés par les commissaires politiques, organisés en brigades de choc, « on leur a appris à mettre en valeur un pays qu'ils négligeaient ». Les communistes vietnamiens ne feront pas de distinction entre nos combattants « partisans français » et leurs familles.

Des vagues de « collabos » disparaîtront dans l'indifférence de ceux qu'ils étaient censés défendre contre le communisme.



Supplétif de la minorité ethnique muongs



Harkis

Pour notre armée « vaincue et humiliée », le traumatisme de cette guerre oubliée se prolongera en Algérie. L'armée française était constituée de trois types de corps : les militaires de carrière, le contingent et les groupes de « supplétifs indigènes », recrutés localement pour faire face à des besoins ponctuels. Ce sont ces derniers que l'on regroupait sous le nom de « harkis ». Au début de 1961, on comptait environ 120 000 supplétifs recrutés par les autorités françaises. Au moment des Accords d'Evian (mars 1962), le rapatriement des harkis n'a pas été envisagé, sauf pour les personnes directement « menacées ».

Les massacres de ces soldats français avaient pourtant commencé dès mars 1962 et ont culminé à l'automne. Les autorités françaises ont été au courant des faits comme le prouve les rapports faits par des Français en Algérie. On y raconte les tortures subies par les supplétifs mais aussi par

leurs familles. Ces massacres sont dus à des règlements de compte, des vengeances mais aussi au zèle des ralliés FLN de la « 25^{ème} heure », voulant montrer leur patriotisme en chassant des « collabos ».

Nous avons connu le même « phénomène patriotique » en France en 1944, dans les derniers mois de la guerre. Les réactions humaines sont toutes les mêmes dans le monde. Les chiffres des morts de 1962 sont encore contestés car basés sur des témoignages locaux que l'on a supposés étendu à l'ensemble du pays. Les estimations varient entre 30 000 et 150 000 exécutions sommaires de « collabos ». Des photos montrent les harkis bardés de leurs décorations, leurs enfants à la main, attendant d'être égorgés par les vainqueurs. En France, 42 000 harkis rapatriés (entre 1962 et 1965), ont été regroupés dans des hameaux forestiers isolés, dans des cités ghettos et oubliés durant des années, jusqu'à ce que leurs enfants se révoltent (1975). La tendance de nos décideurs dans les années à venir serait à s'excuser auprès du vainqueur de l'ardeur au combat de nos « collabos », et de leurs cadavres qu'il a dû entasser dans des fosses communes.

L'Afghanistan et son lot de « collabos »

Notre grande tradition de « collabos à oublier » et à laisser punir par ceux que nous avons combattus n'est peut-être pas terminée. Nous avons fait une guerre en Afghanistan, dont l'aboutissement n'a guère à envier de celles passées. Si nous nous replions en ordre, la tête haute et en limitant la casse, nous laissons nos employés afghans aux mains des Talibans. De potentiels « collabos » à châtier. Les interprètes qui se sont les plus exposés dans les patrouilles, parfois sous le feu, seront les premières victimes. 5.000 traducteurs pour l'ensemble des forces de la coalition internationale – savent qu'ils n'ont de toute façon rien à attendre des forces de sécurité afghanes, dont les officiers n'ont jamais admis qu'ils puissent bénéficier de soldes élevées (800 dollars environ).

Le Canada a mis sur pied un programme spécial, dès 2009, pour leur permettre de reconnaître les « Afghans qui courent des risques personnels extraordinaires en lien avec leur soutien de la mission des forces canadiennes à Kandahar ». Les Etats-Unis, qui disposent du plus gros contingent en Afghanistan devant la Grande-Bretagne, ont déjà mis en place un système de visas pour les interprètes. La Haute Cour de justice de Londres a été saisie de l'affaire et les Anglais ont réussi à

rassembler 82.000 signatures autour d'une pétition remise au Foreign Office, le ministère des Affaires étrangères, demandant l'asile pour tous les interprètes de l'armée britannique. Londres a cédé à la pression en acceptant d'accueillir avec leur famille 500 interprètes afghans envoyés en première ligne avec l'armée britannique, qui redoutent les représailles des talibans après le retrait de la coalition internationale.

Les collabos de la France

En onze ans de présence, les forces françaises ont fait appel à près de 800 personnels civils de recrutement local (PCRL).

La France a mis en place « un dispositif à trois étages » pour traiter la question « des muongs et des harkis » d'Afghanistan. Une « prime de licenciement » de 2.246 euros en moyenne est versée à tous les Personnels Civils de Recrutement Local (PCRL) en fin de contrat. Une aide à la réinstallation dans une autre province d'Afghanistan d'environ 1.450 euros peut être octroyée à ceux qui font l'objet « d'une menace en cas de maintien sur les lieux de leur activité », sans justifier pour autant un accueil sur le territoire français. Enfin, ceux qui font l'objet d'une « menace immédiate, avérée et urgente », et présentant un profil sociologique de personne « intégrable ou assimilable » en France, peuvent se voir délivrer un visa.

A ce stade, 70 « PCRL » devraient être accueillis en France, soit 166 personnes en comptant leurs familles. Plus de 90% de nos employés afghans avec leurs primes de licenciement n'ont bien entendu rien à craindre des talibans. Ils pourront le cas échéant s'en servir pour payer des passeurs pour venir en France et se retrouver dans la clandestinité ou dans des centres de rétention. Estimons-nous heureux d'envisager de rapatrier 10% des « collabos » qui ont partagé le sang et les larmes de nos troupes. La discussion a été âpre et rien n'était gagné d'avance. Des questions, des réticences se sont posées : allons-nous transporter le terrorisme chez nous avec ces « gens », sauront-ils s'intégrer ? Heureusement que nos « grands esprits éclairés » sont allés à prévoir des cours d'alphabétisation pour nos interprètes de français. Au cas où ils ne pourraient pas se faire comprendre avec des civils français. La France freine en réalité le sauvetage de ses employés. Pourquoi un quota si restrictif alors que nos alliés prennent conscience du danger de mort de l'ensemble des employés afghans ? Qui connaît en France ce qu'il adviendra

des familles de « collabos » ? Nous sommes loin des 82 000 signatures rassemblées dans une pétition et remise au Foreign Office.



Traducteur avec les forces françaises

La prise de conscience

Le silence est de mise, comme souvent chez nous. Les cris d'alarme pourraient venir des victimes passées, ceux qui connaissent le mieux la tragédie de l'abandon, qui pourrait survenir une nouvelle fois. Les associations de Harkis pourraient se faire entendre pour éviter que l'histoire ne se répète, en défendant les futures victimes qui ressembleront à ceux que nous avons laissés aux mains du FLN, sous prétexte que le danger n'était pas grave et imminent. Leurs enfants comme ceux de nos employés afghans méritaient de vivre avec tous les honneurs de notre République.

Les associations d'anciens combattants devraient faire circuler des pétitions. Les demandes d'attribution de décorations, les dépôts de gerbes aux monuments aux morts, les discours sur la valeur de nos armées peuvent attendre. Le devoir de mémoire est à entretenir mais pas au détriment du présent. Les militaires d'active devraient informer de la dangerosité à laisser des familles entières – des collabos - dans un pays où les Talibans sont chez eux. Quels sont les rapports officiels qui ont alerté nos politiques ?

Nos soldats ont compris qu'une guerre a un prix, en sang versé. Mais les destructions de vies humaines, et la souffrance, vont au-delà des accords de paix ou d'un désengagement. Les effets des onze ans de guerre en Afghanistan vont faire des victimes après le retrait de la coalition et les plus faibles subiront le sort des « collabos ». Ce sera le cas tant que des Talibans existeront et ils ne sont pas prêts de disparaître. Il est de notre devoir et de notre honneur de sauver ceux qui ont vécu avec notre « corps expéditionnaire d'Afghanistan ».

Il est bien entendu que nos supplétifs et employés en Afghanistan ne pourraient être qualifiés de collabos, au même titre que les collabos français de la Guerre 39/45.

La rédaction

L'approche par les armées des chocs post-traumatiques

Dans les sociétés archaïques et dans l'Antiquité occidentale, les guerriers de retour dans leur pays n'étaient jamais considérés comme des hommes ordinaires. Fêtés comme des héros, ils étaient aussi considérés peu ou prou comme impurs.

Ces sociétés anciennes avaient compris qu'un homme, qui a connu le chaos ultime du combat et versé le sang, même pour une cause noble et juste, était « passé dans un autre monde » et qu'il était devenu inapte à la vie « normale ». Il devait être purifié à travers une série d'épreuves initiatiques et sacrées avant de pouvoir être réintégré dans le groupe.

Les premières descriptions scientifiques des traumatismes psychiques¹ datent de la guerre russo-japonaise de 1904-1905². Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'armée américaine lança un vaste programme de recherche scientifique fondé sur l'analyse systématique des pertes psychiatriques, enregistrées par les forces des États-Unis durant ce conflit. La véritable psychiatrie militaire devint une discipline médicale à part entière, dont l'importance ne cessa de croître.

Le syndrome de stress post-traumatique³ prend en compte non seulement la violence reçue, mais également la violence donnée. Cette souffrance psychologique intervient juste après un événement traumatisant ou après des semaines, des mois ou des années.

C'est être confronté à une réalité insupportable qui a atteint profondément l'esprit. Cette blessure psychique invisible peut atteindre chacun, même les plus aguerris, quel que soit le grade. Suite à un événement grave, le sujet devient irritable, agressif, est soumis aux cauchemars, se replie sur soi...

¹¹ Lire aussi Gustave Le Bon, enseignements psychologiques de la Première guerre mondiale, 1918

² Laurent Henninger, Armées d'aujourd'hui

³ PTSD (Post Traumatic Stress Disease)

Des exemples de syndrome de stress post-traumatique

L'exemple français

Au total, 60 000 soldats sont passés en Afghanistan depuis 2001. Après 2007, 4 000 y ont été déployés en permanence, dans des combats durs et des situations de stress qui n'avaient pas été observées depuis très longtemps.

Des études françaises récentes ont mesuré une proportion de 7% de soldats atteints de blessures psychiques. Dans certaines unités combattantes, les chiffres peuvent toutefois monter à 100%. Ainsi suite à l'explosion d'un des véhicules blindés en tête d'une patrouille en Afghanistan, causant deux blessés, la section refusa une semaine d'y retourner. Le lieutenant-colonel qui avait été leur chef de section est parti avec eux. Les pertes en Irak ou en Afghanistan ont été en effet dues pour 60% à des IED, armes sournoises et difficilement détectables.

L'exemple américain

De 2001 à 2008 environ 1 600 000 soldats ont été déployés en Irak et en Afghanistan. Cependant, jamais, les pertes ont été aussi faibles. La plupart des soldats sont rentrés sans dommages. Selon une étude du Pentagone diffusée en mars 2013, si tous les soldats envoyés dans une zone de guerre connaissent une situation de stress, 70% parviennent à surmonter leurs difficultés, 20% subissent des « blessures temporaires » et 10% une « maladie de stress ». 50 % d'entre eux ne vont pas consulter. Cela ferait entre 160 000 personnes et 200 000 souffrant de blessures psychiques.

En 2011, un rapport médical de l'armée de terre américaine révèle que 12% des troupes déployées en Irak et 17% de celles servant en Afghanistan absorbent régulièrement antidépresseurs et somnifères.

Cependant, à titre d'exemple, il semble intéressant de citer ce fait divers. Le 2 février 2013, Chris Kyle, 38 ans, un ancien soldat d'élite célèbre aux États-Unis crédité de 150 cibles officielles sur 255 qu'il s'attribuait en Irak entre 1999 et 2009 dans quatre séjours, décoré à 14 reprises, a été tué d'une rafale de pistolet semi-automatique sur un stand de tir près de Dallas un ancien d'Irak souffrant du syndrome de stress post-traumatique qu'il entraînait amicalement au tir, dans l'intention de le soigner. S'agissait-il de soigner le « mal » par le « mal » ?

Des critères communs aux OPEX

Il faut prendre en compte le cadre général des opérations militaires aujourd'hui.

Les études américaines menées auprès des vétérans d'Irak et d'Afghanistan ont établi que des éléments augmentaient le risque de PTSD : longueur des séjours en opérations extérieures (soldats français six mois sur le terrain, homologues américains douze mois), absence de récupération entre les mandats, combats intenses, absence de liens avec la famille à l'époque d'internet.

C'est aussi le combat au milieu des populations, le combat au corps au corps au Mali avec un ennemi fanatique comme cette section du 92^e régiment d'infanterie attaquée pendant plusieurs heures éliminant une cinquantaine de djihadistes ; la guérilla que nos armées redécouvrent avec l'insécurité due au harcèlement.

La peur remet aussi en cause l'autorité du chef. Elle apparaît lorsque les lois de la guerre ne sont plus respectées et bouleversent le schéma mental du soldat régulier. En RCI, en 2003, la force Licorne était confrontée, aux enfants-soldats, à des actes d'anthropophagie, au ramassage des sacs de cœurs humains. C'est aussi la tenue d'un poste de combat proche de l'ennemi, la vue de la mort ou de la blessure d'un camarade, le fait d'avoir été touché dans sa chair. Il y a beaucoup de peurs et pas une seule ; cela dépend des personnes et des situations.

Conséquences du syndrome de stress post-traumatique

Un coût élevé vraisemblable

Le coût estimé du syndrome de stress post-traumatique aux Etats-Unis par la Rand dans un rapport de 2010 est de 3 à 5 milliards d'euro dont 55 à 95% au titre de la baisse de productivité. Les économies envisagées par une bonne prise en compte des soins et dans la prévention du suicide sont estimés à 1,4 milliards d'euros soit 700 euros par vétéran.

Des effets sur le comportement

La réalité est que l'intensité de ce que ces soldats ont vécu en termes d'horreurs, de spectacles de la souffrance, les ont marqués profondément. Ces événements traumatiques se traduisent le plus souvent par leur propre souffrance.

Beaucoup de ces soldats sont ainsi victimes d'hallucinations, font des cauchemars nocturnes vécus intensément, ont des accès anxieux ou des phobies. Ils peuvent développer des troubles psychosomatiques graves ou toutes formes d'addiction. Dans le fait que derrière ces symptômes de surface, on assiste à une modification profonde de leur personnalité.

Le suicide, une conséquence des PTSD

Les suicides ont augmenté dans l'armée de terre américaine depuis 2007 avec un taux de 22 pour 100 000 soldats. Le taux pour la même catégorie d'âge dans la société civile est de 20 pour 100 000.

Aux Etats-Unis, pour la première fois dans un conflit, le nombre de suicides a égalé celui de morts au combat en Afghanistan, soit 2 000 entre 2001 et 2012. En 2010, les chiffres sont de 86 dans la réserve et 132 parmi les personnels d'active. Des campagnes de sensibilisation ont été lancées, et même des applications iPhone censées aider les anciens combattants.

L'armée de terre américaine a lancé deux études, l'une de 50 millions de dollars sur cinq ans par l'institut national de santé mentale, l'autre de 17 millions de dollars visant à comprendre les causes des suicides et savoir comment les arrêter. Le problème du suivi psychologique après avoir quitté l'uniforme reste à prendre en compte.

Les actions conduites

Une prise en compte française récente

Depuis 1992, la France reconnaît l'existence de la névrose de guerre comme donnant droit à une pension militaire d'invalidité. Tous les services de psychiatrie des hôpitaux militaires sont ainsi formés à cette pathologie. Dans les unités françaises, il existe des « *officiers d'environnement humain* » depuis 1995 et des « *cellules d'intervention et de soutien psychologique* » (Cispat).

Il a fallu cependant attendre le bombardement de Bouaké en Côte d'Ivoire en 2004 (neuf tués) puis la mort de dix soldats en 2008 à Uzbin, en Afghanistan pour provoquer une prise de conscience. 500 personnels militaires sont suivis actuellement.

Elle a permis la création du « sas de décompression » de Chypre, sur la route du retour. Il a été remis en vigueur pour le Mali. En 2011, le service de santé a lancé un plan d'action avec notamment l'envoi de psychiatres sur les théâtres d'opération. Un effort reste cependant à faire pour inciter les soldats victimes de ces blessures invisibles à venir consulter. Un numéro vert a été mis en place pour toucher les anciens militaires qui connaîtraient des troubles après leur départ de l'armée.

Les valeurs au service de la résilience du combattant

Il faut cependant se rappeler le cadre psychologique de la résilience du soldat

- L'expérience de la peur partagée créant la cohésion, on repart pour les autres. Cela devient en revanche, un poison dont on ne peut plus se passer. Le soldat revient chez son chef et cela explique mieux la camaraderie des anciens combattants que peu de civils comprennent.
- Le collectif protège et peut aboutir à créer une nouvelle hiérarchie des valeurs.
- On partage dans le groupe ce qu'on a connu ensemble avec un fort sentiment d'appartenance. On ne laisse pas tomber les copains.
- On ne se bat pour le drapeau mais pour le groupe

Il s'agit donc de développer l'esprit du combattant que les Américains appellent l'éthos du guerrier et qui permet de dominer son environnement, de résister, de préserver sa volonté de gagner avec cette notion de sacrifice au nom de valeurs partagées.

Les Etats-Unis y intègrent la foi comme forte croyance dans ce qui paraît être juste avec la notion d'allégeance au devoir, le moral grâce à un but commun, un engagement personnel, la confiance dans l'institution militaire, l'Esprit de corps, enfin la cohésion sociétale qui consiste dans la perception qu'a le soldat des relations entre les armées professionnelles et la nation.

Préparer et accompagner le soldat

L'apprentissage de la peur est incorporé dans la préparation en vue de l'engagement avec les 3 C : des compétences spécifiques faisant approcher la peur par l'entraînement, la cohérence (savoir utiliser ses équipements et avoir confiance dans leur bon emploi), la cohésion (confiance mutuelle entre les hommes).

Il faut souligner l'importance de la place du médecin dans l'unité au contact dans le partage des risques et celle de l'aumônier.

C'est aussi récompenser, reconnaître, réparer, mettre à l'honneur, souligner le sacrifice : l'hommage public au retour des corps sur le Pont Alexandre III à Paris et la cérémonie officielle aux Invalides rappellent le sens du sacrifice reconnu par la Nation.

Enfin, « *Pour s'endurcir, il faut soumettre le corps (et l'esprit) à beaucoup d'effort et de fatigue, et s'habituer à résister à tout ce qui peut l'affecter, quelque rudement que ce soit.* Arthur Schopenhauer. Philosophe allemand

Le coup de cœur !

L'exposition Napoléon

L'exposition « Napoléon et l'Europe » s'est installée au Musée de l'Armée jusqu'au 14 juillet 2013. Avec près de 250 oeuvres d'art, d'objets et documents, l'exposition vous fera (re)découvrir Napoléon Bonaparte et son ambition européenne entre 1793 et 1815. Ainsi vous découvrirez sa politique d'expansion, les réactions et ses conséquences sur l'Europe.

Loin des clichés et des partis-pris, cette exposition a pour objectif démontrer un épisode marquant de l'histoire française et européenne, de façon différenciée ; elle le fait en croisant les regards, divers voire opposés, des contemporains des événements, sur des thèmes touchant à la guerre, la politique, la diplomatie, l'administration, la monnaie, la propagande, les arts...

Pour retracer cette histoire, sont rassemblés 250 œuvres d'art, objets et documents prêtés par une cinquantaine de musées et institutions européennes. Depuis l'exposition rétrospective *Napoléon* organisée en 1969 au Grand Palais, aucune synthèse de ce type et de cette ambition, n'a été organisée en France. Voilà donc une occasion en or pour en découvrir davantage sur le visage de Napoléon.

Informations pratiques

"Napoléon et l'Europe" Jusqu'au 14 juillet 2013
Musée de l'Armée aile Orient Hôtel national des Invalides 129 rue de Grenelle 75 007 Paris 01 44 42 38 77. Ouvert tous les jours de 10h à 18h. Plein tarif : 8,5€, avec l'entrée au musée : 12€

Le coup de gueule !

Profanation de la chapelle du Val de Grâce

Constatons la radicalisation d'un certain nombre de laïcs contre ce qui représente la religion catholique en France.

La profanation de la chapelle du Val de Grâce pour les besoins d'un tournage en est un parfait symbole. La société de production a obtenu l'autorisation de réaliser un clip avec Arielle Dombasle dans le cadre d'une convention avec la DICOD, le service de communication du ministère de la défense. L'aumônier n'a pas été prévenu. On pourrait se poser la question. Se permettrait-on le même mépris si l'on avait affaire à une autre religion ?

Si nous relient cela à la remise en cause par des articles de presse des généraux de religion catholique, au « flicage » de familles de militaires catholiques ayant combattu le mariage pour tous, aux sanctions contre des officiers ayant défilé en civil, tout ceci montre une radicalisation inquiétante des autorités politiques au pouvoir aujourd'hui. Il est vrai que le nouvel exécutif s'était référé à la IIIe république lors de son intronisation et que celle-ci a été aussi le symbole d'affrontements idéologiques graves dans la nation française.

Il n'est pas besoin d'être non croyant pour se rendre compte qu'il y a bien aujourd'hui une dérive grave du politique et le retour de l'intolérance, sinon une menace sur les libertés qui s'adresse à une catégorie sociale, les militaires catholiques et leurs familles. Il suffit de lire le second article du Canard enchaîné du 12 juin 2013 sur ce sujet. Virulent, à la limite de la haine, on pourrait même se demander si ces propos ne pourraient pas être concernés par une procédure judiciaire.

Questions parlementaires sur les équipements terrestres

Question écrite n°19357 publiée au JO le 26/02/2013

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur les véhicules blindés tactiques à roue. Deux constructeurs français proposent des véhicules blindés à roue : Nexter avec l'Aravis et Renault-Trucks Defense avec le Sherpa. Ces véhicules peuvent bénéficier de protections renforcées pour faire face notamment aux IED. Compte tenu des besoins opérationnels des forces, il lui demande de préciser pour chacun des deux véhicules le nombre de véhicules livrés et en commande au profit de l'armée de terre ainsi que les contrats à l'export signés.

Réponse du ministère parue au JO le 07/05/2013

En avril 2009, la direction générale de l'armement a commandé 15 blindés hautement protégés de type ARAVIS à la société NEXTER dans le cadre du plan de relance de l'économie française. Livrés entre décembre 2009 et mai 2010, ces véhicules, adaptés aux terrains escarpés, ont notamment équipé les unités du génie spécialisées dans la lutte contre les engins explosifs improvisés en Afghanistan et chargées de reconnaître les itinéraires susceptibles d'être piégés. En 2011 et 2012, la société NEXTER a conclu deux contrats prévoyant la fourniture de plusieurs dizaines de blindés ARAVIS à un pays du Moyen-Orient. Aucune autre commande de ces matériels n'a été enregistrée. Par ailleurs, une commande de 21 véhicules SHERPA a été notifiée par le ministère

de la défense à l'entreprise RENAULT-TRUCKS DEFENSE à la fin de l'année 2008. Livrés entre 2011 et 2012, ils ont permis le transport et le déploiement de stations de communication à haut débit par satellite sur les différents théâtres d'intervention des forces françaises. L'acquisition d'équipements supplémentaires de ce type au profit de nos armées n'est pas envisagée.

Question écrite n°18626 publiée au JO le 19/02/2013

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur le soutien des matériels les plus anciens des armées. Le parc vieillissant de certains équipements des forces armées constitue un défi technique et financier pour assurer une disponibilité minimale. Il en va ainsi de l'AMX10 RC dont le remplacement dans le cadre du programme SCORPION est sans cesse reporté. En conséquence, il lui demande de préciser les difficultés rencontrées par l'armée de terre pour le soutien de l'AMX10 RC et le coût annuel de ce soutien depuis 2010 au regard de la disponibilité opérationnelle.

Réponse du ministère parue au JO le 07/05/2013

Un programme de rénovation de l'ensemble des AMX-10 RC a été conduit jusqu'au mois d'octobre 2010. A l'issue de cette opération, deux phases d'adaptation d'ordre technique de ces matériels ont été lancées : une intégration du réchauffeur et une transformation de la porte pilote ont ainsi été réalisées de décembre 2010 à mai 2012, tandis qu'une modification du système de frein de direction, entamée au mois de septembre 2012, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2014.

Cette succession d'interventions industrielles a eu pour effet une indisponibilité structurelle variant de 5 à 10 % du parc des AMX-10 RC. Elle a par ailleurs imposé une remise à niveau du stock des éléments de rechange, qui devrait être reconstitué en cours d'année 2013. Une amélioration globale de la fiabilité de ces matériels est constatée depuis la réalisation de ces divers aménagements. Le montant des crédits consacrés au soutien des AMX-10 RC s'est élevé à 21,8 M en 2010, 12,8 M en 2011 et 24,06 M en 2012.

Pour s'informer :

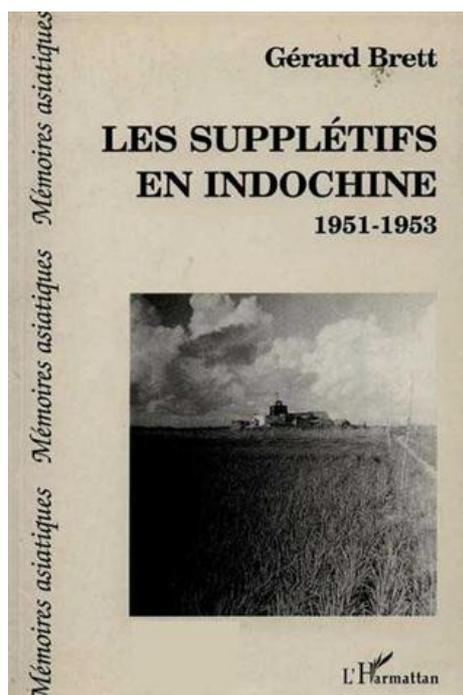
www.defense-et-republique.org

Pour écrire : Roger Annette,

redaction@defense-et-republique.org

Pour nous contacter :

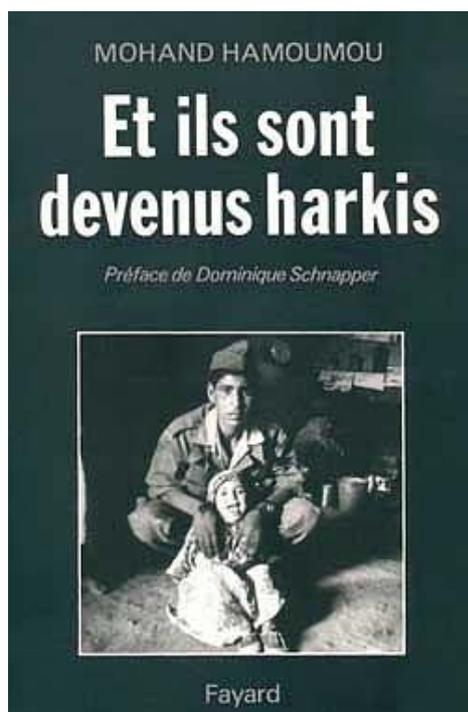
contact@defense-et-republique.org



Présentation : Amazon

Editeur : L'Harmattan 334 pages

Collection : Mémoires asiatiques



Présentation : chapitre.com

Paris : Fayard, 1993

Le jaunissement du conflit indochinois.

Le général De Lattre, dès son arrivée en Indochine, prit le parti de jaunir les unités du CEFEO de manière à maintenir les effectifs à un haut niveau et à favoriser l'implication des vietnamiens.

Ces troupes furent essentiellement utilisées en troupes de secteur, par opposition aux troupes d'intervention. Ce fut le cas des compagnies de supplétifs militaires encadrées généralement par des sous lieutenant ou des sous-officiers d'active.

Gérard Brett nous relate son expérience de 25 mois au sein d'une CSM dans un poste du delta tonkinois. Troupes de secteur, elles étaient soumises aux embuscades, coups de main et assauts des vietminh. Elles participaient aussi aux opérations épuisantes de ratissage.

Une relation rare des opérations de ces unités de supplétifs qui ont bien souvent tenu leur rang au sens de l'ordre de bataille du corps expéditionnaire français.

Histoire de ces Français musulmans qui participèrent à des titres divers à l'action de la France en Algérie. L'auteur explique pourquoi le silence recouvre le destin de ces hommes, victimes d'un piège historique.

(Que ceux qui ne l'auraient pas encore compris lisent ce livre. Tous les éléments de la tragédie sont là : les traîtres, les vrais et les faux ; la politique et le cynisme des hommes politiques au nom de la raison d'Etat ou de l'ambition nationaliste ; les hommes de bonne volonté dépassés par la violence et l'enchaînement des événements ; les idéologies, les passions mais aussi le hasard ; et surtout, les véritables héros de Mohand Hamoumou, les hommes, les pauvres hommes, victimes d'un piège historique, qui ne comprennent pas ou mal ce qui leur arrive et qui souffrent.

Lorsque furent signés les accords d'Evian, malgré les engagements pris, et après quelques semaines pendant lesquelles rien, ou presque rien ne se passa, beaucoup d'entre eux furent massacrés par les membres du FLN victorieux. Les autorités militaires françaises avaient reçu l'ordre de ne pas intervenir.